



## PERMANENCES DES ÉLUS

Du 1<sup>er</sup> au 5 Septembre 2025

Jour	Heure	Lieu	Nom
Lundi	De 09h30 à 12h00	Mairie	Madame Masson
Mercredi	De 09h30 à 12h00	Mairie	Madame Simon
Jeudi	De 14h00 à 15h00 Permanence dédiée aux logements	Mairie	Madame PARENT MER ou Madame LE CROM (sur rendez- vous uniquement)
Vendredi	Sur rendez-vous	Mairie	Monsieur Kergosien